

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

EUROVIA REIMS
EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE
ZI LA POMPELLE BP 107

51684 REIMS CEDEX 2

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2025	F01250600135	410353	F01250600135	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-A154FAI2151007					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	1.5	M3	101.00	151.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1.5	UN	1.50	2.25	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1.5	UN	2.50	3.75	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/08/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	157.50 €
Total TVA :	31.50 €
Total TTC :	189.00 €
RESTE A PAYER :	189.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250600135	F01250600135	30/06/2025	410353	EUROVIA REIMS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-FAI2151007 D-A154FAI2151007						
17/06/2025	004413331	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.5	M3
18/06/2025	004413381	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.5	M3
19/06/2025	004413437	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.5	M3